

Patrimoine : l'horizon s'éclaircit pour la Frégate Hermione

[la rédaction](#) 28/08/26

Partager :



Le tribunal judiciaire de La Rochelle a accepté la poursuite de la période d'observation en soulignant les progrès réalisés dans l'élaboration du plan de redressement sur 10 ans par l'association.

Le tribunal souligne qu'aucun autre projet sérieux n'existe, et qu'une liquidation judiciaire entraînerait la dégradation immédiate de la frégate et compromettrait tout projet futur de relance.

C'est donc dans un souci de préservation de ce bien culturel que le tribunal accorde sa confiance à l'association.

C'est également le cas de **Boston Consulting Group** qui renouvelle son mécénat de compétences destiné à sécuriser partenaires et futurs investisseurs.

Le scénario imaginé prévoit l'achèvement des travaux à Anglet d'ici 2029 et le retour de la frégate à Rochefort pour une exploitation muséale (80 %) et croisière (20 %).

L'association a également reçu le soutien d'**HETYS Fiducie** pour la mise en place d'une fiducie philanthropique destinée à sécuriser les investissements des futurs mécènes et investisseurs.

Nous n'avons plus d'excuses pour ne pas sauver l'[Hermione](#) !